

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS943

présenté par  
M. Monnet et M. Dharréville

-----

### ARTICLE 42

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ondam fixé pour 2024 s'avère d'ores et déjà largement insuffisant pour répondre aux besoins de santé et aux besoins sociaux. Tel est le sens de cet amendement de suppression.